

# DREAL Bourgogne

*Faire du développement durable  
une réalité quotidienne pour les  
Bourguignons*



Photo : Solutré dans la brume – crédits DREAL Bourgogne

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
BOURGOGNE

[www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr)

# Un service régional de l'État

- La **Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)** de Bourgogne met en œuvre, sous l'autorité du préfet de région, les politiques publiques du **Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE)** et du **Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité (MLETR)**. Elle porte donc la préoccupation environnementale ainsi que la transition écologique et énergétique au cœur de son action.



[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



**Ségolène ROYAL, ministre**



**Alain VIDALIES, Secrétaire d'État en charge des Transports, de la Mer et de la Pêche**



[www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)



**Sylvia PINEL, ministre**

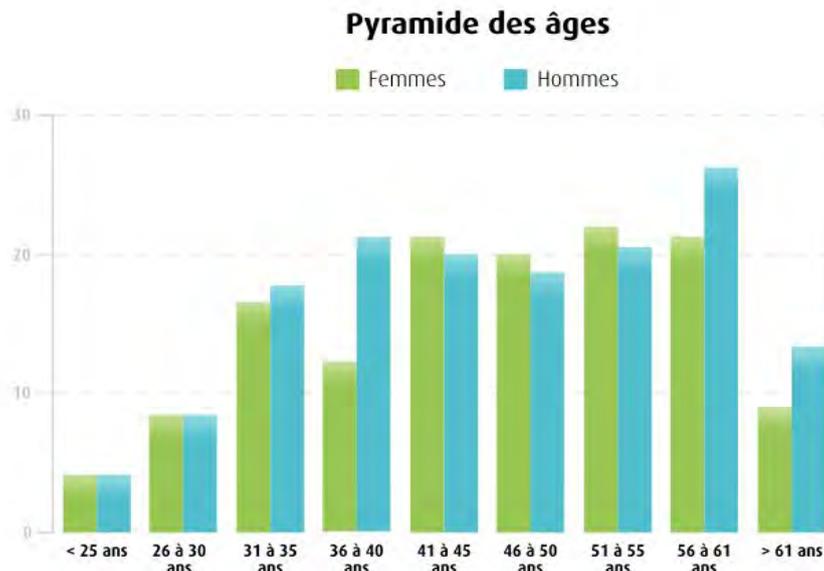


# Fiche d'identité

La DREAL Bourgogne a été créée le **11 janvier 2010**. Elle est issue de la **réforme de l'administration territoriale de l'Etat** (Réate) et résulte de la fusion des anciennes directions régionales de l'Environnement (DIREN), de l'Équipement (DRE) et de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE).

## Fiche d'identité

### Les agents de la DREAL Bourgogne



### Répartition



### Macro-grades



Source : bilan social 2014

# Ses implantations



Unité territoriale 58/ 89  
Auxerre



Unité territoriale 58/89  
Nevers



Siège et unité territoriale 21  
Dijon



Unité territoriale 71  
Chalon-sur-Saône



Unité territoriale 71  
Mâcon

# Son organigramme général

21 bd Voltaire  
BP 27 805  
21 078 DIJON cedex

03 45 83 22 22  
03 45 83 22 95  
dreal-bourgogne@developpement-durable.gouv.fr

www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr

## DIRECTION

**Directeur**  
**Thierry VATIN**



**Directeurs Adjoint**  
**Éric GUÉRIN et Florence LAUBIER**



**Directrice de Cabinet**  
**Marie-Pierre COLLIN-HUET**



## ORGANIGRAMME

**Mission Communication**  
**Fabien GRANGE**  
03 45 83 22 75 / 06 29 62 38 15



**Mission Pilotage de la Performance et de la Gestion**  
**Benoît GRAS**



**Mission Qualité Environnement**  
**Delphine GIRARD**



SAÔNE-ET-LOIRE  
**Patrice CHEMIN**  
03 85 21 85 00



CÔTE D'OR  
**Alain SZYMCAK**  
03 45 83 20 93 / 21 89



NIEVRE/YONNE  
**Philippe WATTIAU**  
N : 03 86 60 70 75  
Y : 03 86 46 67 00

Unités territoriales



## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**Benoît HUÉ**  
Secrétariat : 03 45 83 20 48

Délégation des Ressources Humaines (DRH)  
Pôle Support Intégré (PSI) - gestion administration et paye  
Pôle Médico-Social (PMS)  
Gestion des effectifs et finances (GEF)  
Sécurité juridique et commande publique  
Informatique, Logistique (GIL)  
Centre de prestations comptables mutualisées CHORUS (DRAAF)  
03 45 21 14 70



## DÉVELOPPEMENT DURABLE (SDD)

**Didier SOULAGE**  
Secrétariat : 03 45 83 20 16

Gestion et valorisation de l'information  
Stratégie, Énergie, Études, Partenariats  
Évaluation environnementale  
Aménagement, Planification, Territoires



## RESSOURCES ET PATRIMOINE NATURELS (SRPN)

**Hugues SORY**  
Secrétariat : 03 45 83 22 02

Préservation de la biodiversité  
Patrimoine et démarches territoriales  
Eau et milieux aquatiques



## PRÉVENTION DES RISQUES (SPR)

**Sébastien CROMBEZ**  
Secrétariat : 03 45 83 21 82/76

Risques accidentels industriels  
Risques chroniques et impacts  
Risques naturels  
Ouvrages hydrauliques  
Pôle inter-régional Équipements Sous Pression de la zone Est



## TRANSPORTS

**Michel QUINET**  
Secrétariat : 03 45 83 20 94/95

Intermodalité Déplacements  
Régulation des transports  
Maîtrise d'ouvrage routière (GMOAR)



## LOGEMENT ET CONSTRUCTIONS DURABLES

**Renaud DURAND**  
Secrétariat : 03 45 83 21 53

Parc privé, Connaissances et politiques sociales  
Parc public et finances  
Constructions durables

# Ses certifications qualité

## La qualité

La DREAL Bourgogne est certifiée par l'organisme DNV selon les normes ISO 9001 (management de la qualité) et 14001 (management environnemental) pour les périmètres suivants :



### ISO 9001

- Animation/pilotage : police de l'eau, pilotage des projets, portage des politiques publiques de l'habitat dans le cadre du CRHH et dialogue de gestion.
- Instruction : demande d'autorisation d'exploiter une ICPE, réception de véhicules ou de citernes (complexes), maîtrise d'ouvrage routière, instruction et suivi des dossiers FEDER.
- Production d'avis : contribution de la DREAL aux documents d'urbanisme et grands projets.
- Contrôle : programmation et réalisation des visites d'inspection d'ICPE, surveillance des CCVL, CCPL et organismes agréés au titre de l'ADR, surveillance des organismes habilités pour le contrôle des équipements sous pression.
- Gestion de données : analyse en régie de la qualité des eaux par des paramètres biologiques, hydrométrie : mesure suivi et communication.
- Prestations support mutualisées : gestion administrative et financière des agents.

### ISO 14001

Activités liées au fonctionnement de la DREAL (travail de bureau et déplacements) et au fonctionnement du laboratoire d'hydrobiologie (au siège).

Des processus de management / pilotage (piloter la DREAL, amélioration continue, communication externe, etc.) et des processus supports (gestion des ressources humaines, gestion des moyens, sécurisation de la commande publique, etc.) sont présents dans notre système de management de la qualité pour faciliter la mise en œuvre des processus opérationnels.

Le système de management de la qualité est composé aujourd'hui de 27 processus sous contrôle.

# La direction

La direction est en charge du pilotage stratégique et opérationnel de la DREAL pour l'ensemble de ses missions et activités.

Elle assure également la fonction de responsable de la zone de gouvernance (RZGE) et de responsable délégué de budget opérationnel de programme (RBOP)



**Thierry VATIN,**  
Directeur régional



**Éric GUERIN,**  
Directeur régional  
adjoint



**Florence LAUBIER,**  
Directrice régionale  
adjointe



**Marie-Pierre COLLIN-  
HUET, Directrice de  
cabinet**

# Les missions rattachées à la Direction



**Delphine GIRARD,**  
Responsable de MQE

**La Mission Qualité Environnement (MQE)** est chargée :

du pilotage du système management qualité et environnement ;  
du pilotage du déploiement du référentiel Marianne ;  
du pilotage du système d'information de la DREAL.



**Benoît GRAS,**  
Responsable de MPPG

**La Mission Pilotage de la Performance et de la Gestion (MPPG) :**

est chargée de mettre en place et d'animer en région une gestion optimisée et contrôlée des crédits, dans le respect de la LOLF, et de contribuer au pilotage des services par la mesure de la performance des actions. La mission est également chargée du pilotage des services en terme de gestion des contrats de plan Etat-Région et des fonds européens.

**La Mission Communication (MCom)** est chargée :

de faire connaître et valoriser, via la communication externe, les missions de la DREAL Bourgogne, ses productions et ses actions ;

de contribuer à la communication interne et de favoriser une culture partagée par les agents.



**Fabien GRANGE,**  
Responsable de MCom

# Le Secrétariat Général



**Benoît HUÉ,**  
**Secrétaire général**

est chargé de :

**la gestion des RH** : animation d'une GPEEC de niveau régional (formations, prévision des départs, organisation des recrutements et adéquation emplois-compétences), gestion de proximité des agents de la DREAL, gestion de la paye et des dossiers retraites des agents en région Bourgogne et des procédures d'harmonisations régionales (CAP, promotion, régime indemnitaire) ;

**la gestion des effectifs et des finances** : point d'entrée et sortie unique pour le suivi des crédits relevant des programmes gérés (programmation, subdélégations aux UO, suivi de la consommation de crédits) ;

**la tenue de la comptabilité de la DREAL** : contrôle interne comptable en liaison avec le CPCM Chorus et promotion d'une culture de gestion au sein des services dépensiers ;

**la sécurité juridique et la commande publique** : aide à la procédure de passation des marchés pour le compte des services de la DREAL, rédaction des pièces administratives en appui des services et mise en œuvre de la politique des achats de l'État au sein de la DREAL ;

**de l'informatique et de la logistique** : mise à disposition des agents des moyens informatiques et logistiques nécessaires à l'exécution de leurs missions administratives et techniques dans les conditions optimales de fonctionnement et de maîtrise des coûts ;

**du service social aux agents** : accompagnement social des agents et actions au bénéfice de la qualité de vie au travail (prévention des risques psycho-sociaux)

# Le service Développement Durable



**Didier Soulage,**  
chef de service

est chargé de :

**la stratégie, le pilotage des études et l'animation de partenariats pour la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique** : analyse globale des territoires et des enjeux au regard du développement durable, coordination régionale des études, mise en œuvre et valorisation des stratégies de développement durable, pilotage des politiques «air-climat-énergie» en favorisant notamment le développement des énergies renouvelables ;

**l'évaluation environnementale** : production des avis de synthèse sur les plans, programmes et projets, production des cadrages préalables, examens au cas par cas ;

**la gestion et la valorisation de l'information (statistiques, documentation, information géographique)** : développement de la connaissance des territoires sur les trois volets du développement durable, grâce à la mobilisation d'informations géographiques et statistiques, à la production d'analyses, à la réalisation d'études, à leur valorisation et diffusion ;

**l'aménagement, la planification, l'accompagnement des projets de territoires** : capitalisation, développement et diffusion des outils et méthodes pour un aménagement durable, notamment dans les ScoT, les PLUi et autres plans-projets d'aménagement, mise en œuvre du plan « Ville durable », animation du réseau professionnel et des services de l'État

# Le service Ressources et patrimoine naturels



Hugues SORY,  
chef de service

est chargé de :

**la préservation de la biodiversité** : connaissance du patrimoine naturel, protection réglementaire et contractuelle des espaces et espèces, mise en place d'une stratégie régionale pour la biodiversité et du schéma régional de cohérence écologique (SRCE), mise en place et pilotage de la gestion des sites du réseau Natura 2000 ;

**la gestion et la valorisation du patrimoine et des démarches territoriales** : paysage, inspection des sites, coordination des polices de l'environnement et des MISEN, suivi des Parcs et des zones humides, promotion d'une gestion durable des granulats ;

**la politique et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques** : production de données environnementale (hydrométrie, hydrobiologie, etc.), atteinte du bon état écologique des masses d'eau et préservation des milieux aquatiques (lutte contre les pollutions et l'altération des milieux), gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau.

# Le service Logement et Constructions Durables



**Renaud DURAND,**  
chef de service

est chargé de :

**l'expertise et de la connaissance du marché et des besoins en logement**, du portage et de la prospective des politiques, notamment sociales, de l'habitat et de la rénovation urbaine ;

**de l'amélioration du parc privé et de la lutte contre l'habitat indigne**, notamment en assurant les missions de pilotage régional des activités de l'Anah ;

**du droit au logement des personnes défavorisées**, en particulier de l'attribution des logements sociaux à ces personnes, en appui des DDCS(PP) ;

**des relations avec les organismes constructeurs, de la programmation et du suivi des crédits du parc locatif social**, en lien avec les Directions départementales interministérielles ;

**du suivi et de l'animation du réseaux des professionnels de la construction**, en particulier dans le domaine de la rénovation de l'habitat : rénovation énergétique, qualité technique, sanitaire et environnementale des constructions, relations avec le secteur du BTP.

# Le service Transports



Michel QUINET,  
chef de service

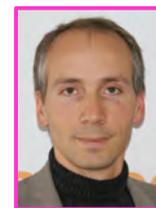
est chargé de :

**des déplacements des personnes et des transports de marchandises en développant plus particulièrement les modes alternatifs à la route, et en améliorant l'offre de services de mobilités et de transports aux différentes échelles, adaptés aux différents besoins, en lien avec les impératifs économiques et la prise en compte de la transition énergétique** : compréhension des enjeux « mobilité » des personnes et des transports de marchandises, développement des infrastructures ferroviaires et fluviales par des outils contractuels, amélioration de l'offre de service de transports aux différentes échelles (transports urbains, plates-formes intermodales, opérateurs ferroviaires de proximité, plans de déplacement, schéma 2 roues, etc.) ;

**de la régulation des transports terrestres** : régulation du secteur pour assurer au sein de la profession une concurrence saine et loyale, la sécurité routière, la protection du patrimoine routier et le progrès social et environnemental, l'application de la réglementation dans le domaine de la réception et du contrôle technique des véhicules ;

**de la maîtrise d'ouvrage routière** : aménager le réseau routier national non concédé dans une approche de développement durable.

# Le service Prévention des Risques



**Sébastien  
CROMBEZ,  
chef de service**

est chargé de :

**la prévention des risques accidentels technologiques** (ICPE, équipements sous pression et canalisations) en œuvrant pour une meilleure prise en compte de ces risques à la source, par une gestion des mesures de maîtrise des risques selon les substances mises en œuvre et activités exercées ainsi que pour une meilleure intégration de ces risques et de leur acceptabilité avec l'urbanisation existante dans les plans et projets de développements des territoires ;

**la prévention des risques chroniques** (ICPE, ancien sites industriels, déchets, produits chimiques, éolien, sites non connus) en agissant pour limiter voire éviter les émissions de rejets dans l'air, l'eau, les sols et maîtriser les volumes de déchets des ICPE ;

**du contrôle de l'impact et des nuisances liés aux carrières et des activités « sous-sol »** au titre du code minier ainsi que de l'inspection du travail ;

**du suivi et de l'instruction des dossiers relatifs aux lignes de transport et de distribution de l'énergie électrique**, ainsi que des ouvrages assimilés et des certificats ouvrant droit à obligation d'achat ;

**du contrôle des équipements sous pression et des organismes habilités ou compétents** et de l'appui technique et réglementaire des DREAL Alsace, Bourgogne, Franche-Comté et Lorraine ;

**de la prévention des risques naturels** en assurant le pilotage, l'animation et la coordination de la politique de prévention des risques naturels en lien étroit avec les DDT (apport d'expertise et d'appui technique financier) ;

**du contrôle et de la sécurité des ouvrages hydrauliques** en organisant le contrôle de ces ouvrages.

# Les Unités Territoriales (UT)



**Alain SZYMCZAK,**  
chef de l'UT 21



**Philippe WATTIAU**  
chef de l'UT 58-89



**Patrice CHEMIN,**  
chef de l'UT 71

Les UT de Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de Nièvre/Yonne assurent une partie essentielle des missions des services « Prévention des Risques » et « Transports » (pôle réception et contrôles techniques des véhicules). Implantées dans les 4 départements de la région, leur proximité géographique vis à vis des administrés leur donne une grande efficacité dans l'exercice des tâches qui leur sont confiées.

Elles ont la charge :

- sous l'autorité fonctionnelle du service Prévention des Risques, **des missions d'instruction et de contrôle relatives aux ICPE** ;
- sous l'autorité fonctionnelle du service Transports, **des missions de réception et de contrôle technique des véhicules et de contrôle des centres de contrôle technique VL et PL** ;
- via le chef de l'UT, **des missions de représentation de la DREAL sur l'ensemble des sujets dans les départements de la région.**



# Des engagements au service du développement durable

Faire du développement durable une réalité quotidienne

## LES DREAL S'ENGAGENT

Pour mener à bien leurs missions, les DREAL prennent vis-à-vis de leurs partenaires (acteurs socio-économiques, collectivités, associations...) cinq engagements dans la mise en œuvre des lois et règlements.

- Mettre en application les principes du développement durable
- S'inscrire dans une logique de proportionnalité dans les dossiers qu'elles portent et instruisent, contribuant ainsi à leur sécurité juridique
- Faciliter l'aboutissement rapide des projets et leur bonne intégration environnementale
- Faciliter la participation du public et contribuer à la transparence des décisions
- Inscrire leur activité dans une démarche qualité.

Extrait de la charte d'engagements des DREAL signée par la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, le ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le secrétaire général des ministères et trois DREAL au nom de l'ensemble des DREAL, DEAL, DREA, DRIE et DRIE.

Janvier 2014

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT  
www.territoires.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE  
www.developpement-durable.gouv.fr

## Charte nationale d'engagements des DREAL – janvier 2014

**DREAL Bourgogne**  
Projet de service 2014-2017

Faire du développement durable une réalité quotidienne pour les Bourguignons

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

## Projet de service actualisé de la DREAL Bourgogne – mai 2014



# Retrouvez la DREAL

- Sur internet : [www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr)
- Dans ses publications :



- Dans ses actions:



# Nous contacter

Notre adresse (siège) : 21, Boulevard Voltaire – BP 27 805 – 21 078 Dijon Cedex

Téléphone (standard) : 03 45 83 22 22

Fax (secrétariat de direction) : 03 45 83 22 98

Par courriel (secrétariat de direction) :  
[dreal-bourgogne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-bourgogne@developpement-durable.gouv.fr)

Site internet : lien « nous contacter » en bas de la page d'accueil du site  
[www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr)



